

Chronologie



La guerre d'Algérie et ses mémoires

La guerre d'Algérie

Coût humain de la guerre : 300 000 Algériens - 30 000 soldats français

L'Algérie a été conquise en 1830 par Charles X et en 1848 elle est divisée en 3 départements (Alger, Oran, Constantine). C'est une colonie de peuplement avec 1 million de pieds-noirs.

La guerre d'Algérie a deux phases :

Première phase : 1954-1958

Sous la IV^{ème} République avec deux gouvernements importants, celui de Mendès-France et celui de Guy Mollet de 1956 à 1957 qui fait voter les « pouvoirs spéciaux » et envoie le contingent.

Pendant cette première phase, on fait la guerre en opérant « la bataille des cœurs ». Jacques Soustelle, nommé gouverneur d'Algérie en janvier 1955, veut pacifier les zones rebelles en y apportant le progrès et crée des SAS (section administrative spécialisée). Les militaires deviennent instituteurs et médecins. Ils apprennent à écrire,

lire et chanter la Marseillaise. Ils distribuent aussi les soins aux Algériens. L'objectif est celui de la conquête des cœurs pour les détourner du FLN et les convaincre ainsi d'abandonner tout désir d'indépendance. Ils vont les recenser, donner un fusil de chasse à tous les paysans et une mission : éloigner toute approche des maquisards de l'ALN (armée de libération nationale). Ils tentent ainsi d'isoler la population du FLN.

Seconde phase : 1958 à 1962

Avec le retour de Charles De Gaulle, la France change de République (passage à la V^{ème} République) et rend l'Algérie indépendante.

1945

- 8 mai 1945

À Sétif, manifestation patriotique « À bas le fascisme et le colonialisme ». Interdiction du drapeau algérien. Bouzid Saal est abattu par les soldats français. Émeutes autour de Sétif. Répression violente de la manifestation. Environ 10 000 morts.

1954

- 21 juillet 1954

Conférence de Genève et indépendance de l'Indochine.

- 1er novembre 1954

Proclamation du Front de libération nationale (FLN), qui fixe les objectifs de la lutte armée pour l'indépendance nationale par la restauration de l'État algérien souverain. Cette date est ce qu'on a appelé la « Toussaint Rouge ». Il y a eu 30 attentats meurtriers en Aurès et en Kabylie par le FLN : postes de police, usines. C'est le point de départ d'un mouvement et la France refuse toute forme de négociation.

- 5 novembre 1954

Le gouvernement français envoie des renforts militaires en Algérie.

- 12 novembre 1954

François Mitterrand, alors ministre de l'Intérieur, prône le recours à la force : « L'Algérie c'est la France - des Flandres jusqu'au Congo, de Dunkerque jusqu'à Tamanrasset. Si il y a quelques différences dans l'application de nos lois, partout la loi s'impose et cette loi est française ».

1955

- 26 janvier 1955

Jacques Soustelle est nommé gouverneur général d'Algérie. Il sillonne le pays avec Germaine Tillion, ethnologue, pour comprendre ce pays et y rétablir le calme. Il se rend compte que le système colonial a créé une société inégalitaire entre les deux camps. Le rapport de force né de la colonisation ne s'est jamais démenti. Neuf Algériens sur dix ne savent ni lire ni écrire le français.

- Printemps 55

Malgré la répression l'ALN recrute. Certains sont des soldats d'origine algérienne qui s'insurgent contre le traitement des indigènes par l'armée française. Par exemple Krim Belkacem - un des instigateurs de la Toussaint Rouge. Il devient l'un des hommes à abattre. Mais cette armée clandestine manque de moyens. Elle n'a ni chars ni avions.

- 31 mars 1955

L'état d'urgence est proclamé dans les Aurès et la Grande Kabylie et la censure est instaurée.

- 18-24 avril 1955

Le FLN participe à la conférence du Tiers-Monde à Bandung. La conférence exprime sa solidarité avec l'Algérie combattante.

- 16 mai 1955

Les effectifs de l'armée française en Algérie sont portés à 100 000 hommes.

- 20 août 1955

Massacres dans le Philippevillois. Le soulèvement de musulmans est sévèrement réprimé, faisant une centaine de morts. 123 français sont tués dont plusieurs dizaines de musulmans modérés. Soustelle est choqué.

- 30 août 1955

En raison de l'extension de la rébellion armée, l'état d'urgence est proclamé dans l'ensemble de l'Algérie.

- 11 septembre 1955

À Paris, première manifestation des appelés du contingent qui refusent de partir en Algérie. Inscription de la question algérienne à la 10e session de l'Assemblée générale de l'ONU. Grève des commerçants à Alger à la veille de l'ouverture de la session de l'ONU. Aborder la question algérienne à l'ONU est une victoire politique pour le FLN. La France est sommée de s'expliquer. Antoine Pinay, ministre des Affaires étrangères répond : « La France ne peut tolérer ni l'injure ni la calomnie contre son œuvre civilisatrice ». À l'ONU, les représentants français sont ulcérés et quittent la séance. Pour eux c'est de la politique intérieure et ça ne regarde personne d'autre.

- Décembre 1955

Guy Mollet est élu président du Conseil. Socialiste, il a fait campagne avec la gauche pour la paix en Algérie. Il pense qu'il faut faire cesser cette guerre « imbécile et sans issue ».

1956

- 20 janvier 1956

Manifestations violentes à Tlemcen.

- 2 février 1956

Guy Mollet renvoie Jacques Soustelle. Il est remplacé par Robert Lacoste. Les Français d'Algérie ont aimé Jacques Soustelle, ils l'acclament et l'empêchent de partir.

- 6 février 1956

Guy Mollet, président du Conseil, est accueilli à Alger par les manifestations d'hostilité des Européens et des projectiles de tomates. C'est ce qu'on appelle « la journée des tomates ». Mollet décide alors d'abandonner sa

politique de recherche de la paix en Algérie : il fait le choix de la guerre totale. À cette occasion, les Européens ont fait la démonstration que la rue pouvait imposer un changement politique. Guy Mollet capitule à cause d'une manifestation et devient le symbole d'une gauche désarmée, emportée dans l'engrenage de la guerre d'Algérie.

- 9 mars 1956

Manifestations d'Algériens à Paris contre le vote des pouvoirs spéciaux.

- 11 mars 1956

L'Assemblée nationale vote les pouvoirs spéciaux au gouvernement Guy Mollet. La plupart des garanties de la liberté individuelle sont suspendues en Algérie. L'armée est chargée « d'écraser les rebelles » et de « protéger » les populations. Guy Mollet avec les pouvoirs spéciaux pour l'Algérie donne carte blanche à l'armée avec un seul but : écraser le FLN. Il faut donc de plus en plus d'hommes et Mollet prend la décision de rappeler le contingent et de porter le service militaire à 28 mois.

- 19 mai 1956

L'Union générale des étudiants musulmans d'Algérie (UGEMA) lance un mot d'ordre de grève pour une durée illimitée, et invite les étudiants et les intellectuels à rejoindre le FLN et l'Armée de libération nationale (ALN).

- 22 avril 1956

Pierre Mendès-France, ministre d'État sans portefeuille, en désaccord avec la politique algérienne du gouvernement, démissionne.

- 18 mai 1956

En Algérie, 19 appelés français, arrivés depuis seulement une semaine, sont massacrés.

- 5 juillet 1956

Grève générale des Algériens, en France et dans le département d'Alger.

- 20 août 1956

Le congrès du FLN à la Soummam (Kabylie) définit les buts de guerre, fixe les conditions du cessez-le-feu, des négociations de paix et nomme le FLN comme seul et unique représentant du peuple algérien. Il unifie les différents courants nationalistes. Il crée le conseil national de la révolution algérienne.

François Mitterrand intervient à nouveau - cette fois en tant que ministre de la justice - il refuse de donner la grâce à un combattant du FLN, Ahmed Zabana, qui est condamné à mort. Il est guillotiné et les Algériens en font un martyr de la révolution. 112 autres combattants sont guillotines.

- Septembre 1956

Les effectifs militaires sont portés à 600 000 hommes en Algérie.

- 22 octobre 1956

Détournement par les autorités françaises d'un DC-3 de Royal Air Maroc qui transporte plusieurs dirigeants du FLN de Rabat à Tunis. Ben Bella, Aït Ahmed, Boudiaf, Khider et Lacheraf sont faits prisonniers. En représailles, plusieurs dizaines de Français sont tués à Meknès (Maroc).

- 1er novembre 1956

À l'occasion du deuxième anniversaire du déclenchement de la lutte armée, grève générale massivement suivie dans l'Algérois. Recrudescence du terrorisme en Algérie. Les premiers attentats à la bombe sont perpétrés à Alger par le FLN. En représailles,

les civils français procèdent à des ratonnades dans Alger.

- 1er-14 décembre 1956

Raoul Salan est nommé commandant en chef en Algérie. Il veut gagner le terrain militaire en écrasant le FLN. Il ferme tous les passages entre la Tunisie et le Maroc. Il ratisse chaque ruelle, chaque terrasse. Tout le monde est suspect. On expédie les suspects vers « les centres de transit ». L'usage de la torture et des exécutions sommaires provoque un malaise dans l'armée. Elle se généralise dans tout le territoire.

- 5 décembre 1956

Le gouvernement français dissout les conseils généraux et les municipalités en Algérie.

1957

- 7 janvier 1957

La 10e division de parachutistes du général Massu est chargée du maintien de l'ordre à Alger. C'est le début de la bataille d'Alger. À la fin de 1956, le FLN change de tactique et multiplie les attentats à Alger. Au sein de l'armée française, le général Massu et sa Xème division de parachutistes, entrent dans la ville. Les hélicoptères survolent la Casbah, les quartiers musulmans sont entourés, les paras remplacent la police. Les bombes du FLN tuent des dizaines d'Européens.

- Janvier/février 1957

Recrudescence d'attentats à la bombe contre des civils et des militaires à Alger. Plus de 30 morts et une centaine de blessés.

- Fin février 1957

De nombreux dirigeants du FLN sont arrêtés.



Six chefs du FLN

- 26 février 1957

Le quotidien L'Humanité publie la lettre d'un soldat français qui dénonce l'utilisation de la torture par l'armée française en Algérie. Un mois plus tard, le général Jacques de La Bollardière demandera à être relevé de son commandement en Algérie pour protester contre la torture.

- Mars 1957

Larbi Ben M'hidi, à l'origine de la création du FLN, est assassiné par les parachutistes du colonel Bigeard après avoir été torturé.

- 13 avril 1957

Djamila Bouhired, accusée d'avoir posé une bombe dans un café près de l'université d'Alger, est arrêtée. Torturée, elle signe des aveux. Son avocate, Gisèle Halimi, reçoit le soutien d'intellectuels français comme Simone de Beauvoir, Françoise Sagan...

- 17 mai 1956

Maurice Papon arrive à Constantine. Toutes ses méthodes sont couvertes par l'autorité politique.

- 28 mai 1957

Massacre de la population civile du douar Melouza par le FLN. Bilan : 301 morts et 14 blessés.

- 11 juin 1957

Arrestation et mort de Maurice Audin, militant du parti communiste algérien et mathématicien.

- Septembre 1957

Le chef du FLN à Alger, Yacef Saadi, est arrêté. Son adjoint, Ali La Pointe se suicide alors qu'il était sur le point de se faire capturer. C'est la fin de la « bataille d'Alger ».

- 29 novembre 1957

L'Assemblée nationale vote la loi-cadre et la loi électorale de l'Algérie.

- Décembre 1957

Violents combats dans l'est-Constantinois. Assassinat de Abane Ramdane, principal organisateur du Congrès de la Soummam.

1958

- 7 janvier 1958

Début de l'exploitation du pétrole saharien. Des soldats français tombent en embuscade près de la frontière tunisienne. Quatre d'entre eux sont emmenés en Tunisie. Le général Salan, commandant en chef de l'armée en Algérie, demande au gouvernement de poursuivre l'ennemi algérien jusqu'en Tunisie. Le gouvernement accepte. L'aviation française pourchasse donc « les rebelles ».

- 7 février 1958

Un avion de chasse est mitraillé depuis Sakh.

- 8 février 1958

Le groupement aérien de Constantine décide, avec l'accord du général Salan, mais sans que le gouvernement français en soit averti, le bombardement du village de Sakhiet-Sidi-Youssef. L'opération fait 70 morts, dont 21 enfants d'une école. Il y a de nombreuses victimes dont plusieurs enfants. La nouvelle fait le tour du monde et l'opinion publique internationale est choquée. La France est très affaiblie. La IVème République est sur le point de tomber.

- 15 avril 1958

Démission du gouvernement Gaillard. Crise ministérielle en France.

- 26 avril 1958

Manifestations à Alger en faveur de l'Algérie française. 30 000 Algérois demandent un Gouvernement de salut public après la chute du gouvernement Gaillard.



Banderole à Alger en 1958

- 13 mai 1958

Prise du gouvernement général par les Européens à Alger. Un Comité de salut public est créé sous la présidence du Général Massu, et on fait appel au Général de Gaulle. Foule à Alger pour rendre hommage aux quatre membres

du contingent assassinés par le FLN. L'armée apparaît comme la dernière autorité à appuyer le pouvoir. La République se disloque et la voix est libre pour les généraux Salan et Massu. Ils créent un comité de salut public censé diriger l'Algérie. L'armée prend le pouvoir en Algérie - un pouvoir sans légalité. Les militaires réclament un homme au-dessus des partis, un homme providentiel : le Général de Gaulle. C'est donc à Alger que le destin de la France est en train de se jouer.

- 14 mai 1958

Salan crie « Vive de Gaulle » à Alger. De Gaulle se déclare prêt à assumer les pouvoirs de la République.

- 28 mai 1958

Démission de Pflimlin : « Mon gouvernement se trouve affaibli, en conséquence j'ai présenté ma démission ». Le même jour, 200 000 personnes manifestent à Paris « le fascisme ne passera pas » pour lutter contre l'arrivée de Charles De Gaulle qui n'est pas élu. Réponse de Charles De Gaulle : « comment voulez-vous qu'à 67 ans je commence une carrière de dictateur ? ».

- 1er juin 1958

La confiance de l'Assemblée nationale est votée en faveur de De Gaulle. Il a posé deux conditions : les pleins pouvoirs pendant six mois et l'avènement d'une nouvelle République dont il veut écrire la constitution.

- 4 juin 1958

Il se rend en Algérie et compte sur ses fidèles : Sallan, Massu, Soustelle. Il prononce son fameux discours « Je vous ai compris » sur la place du Forum à Alger.

- 19 septembre 1958

Proclamation du gouvernement provisoire de la république algérienne avec Ferhat Abbas. Il a le soutien du Roi du Maroc. Il dit : « nous ne sommes pas des ennemis de la France, au contraire nous souhaitons la collaboration sur des bases nouvelles dès que nous aurons obtenu l'indépendance ».

- 28 septembre 1958

Préparation du référendum pour la nouvelle constitution. L'équation est simple : voter « oui » c'est voter pour la paix en Algérie. La grande révolution de ce vote est l'acquisition de la pleine citoyenneté pour tous les musulmans en Algérie, y compris les femmes qui votent pour la première fois. La population algérienne participe massivement au référendum. Triomphe personnel pour De Gaulle. En métropole : 80% OUI / Algérie 95% OUI.

La France entre dans la Cinquième République

1959

- Été 1959

« L'Algérie de papa est morte si on ne la comprend pas, on mourra avec elle » dit le Général De Gaulle pendant son voyage en Algérie.



De Gaulle, allocution à la télévision, 1959

- 16 septembre 1959

De Gaulle se proclame dans un discours pour l'auto-détermination de l'Algérie : « Je m'engage à consulter les Algériens dans leur douze départements au sujet du destin qu'ils veulent adopter. Je considère comme nécessaire que ce retour à l'auto-détermination soit proclamé aujourd'hui ». Un vrai coup de théâtre. Les leaders du FLN sont pris de cours mais ils demeurent inflexibles : ils veulent l'indépendance. De Gaulle ordonne la mutation de Massu.

1960

- 24 janvier 1960

La semaine des barricades. Les supporters de l'Algérie française se sentent trahis par le départ de Massu et entreprennent le siège d'Alger. Ils croient encore au poids politique de la foule qui a fait tomber une République. Il y a un affrontement entre Français et gendarmes et une fusillade qui fait 20 morts et 150 blessés. Les Français s'entretuent en Algérie et au bout d'une semaine le mouvement s'essouffle. Cette semaine révèle l'anti-gaullisme des Français d'Algérie. Mais De Gaulle commande un sondage qui le conforte : 70% des Français soutient sa politique.

- 5 septembre 1960

Ouverture du procès Jeanson, dit des « porteurs de valises ». Des militants de gauche ayant milités pour la cause du FLN : transport d'argent ou d'armes, passeurs.... Ils sont condamnés à dix ans de prison. En soutien à ce projet, 121 intellectuels signent « le droit à l'insurrection ».

- 9 décembre 1960

C'est le dernier voyage de De Gaulle

en Algérie qui se passe sous très haute tension. Les futurs pieds-noirs comprennent que De Gaulle est en train de les lâcher.

- 10 décembre 1960

Alger est une ville assiégée. Certains ultras de l'Algérie française tirent sur les musulmans. Durant cinq jours, Alger est devenu sanglant. Environ 200 morts parmi les musulmans.

1961

- 8 janvier 1961

Organisation du référendum « Êtes-vous pour l'auto-détermination en Algérie? ». La même question est posée en métropole et en Algérie. C'est le destin de l'Algérie qui se joue en un vote. Le « oui » est voté à plus de 75 % en métropole et 70 % en Algérie.

- 11 février 1961

Création de l'OAS (organisation de l'armée secrète). Organisation politico-militaire clandestine française pour la défense de la présence française en Algérie par tous les moyens, y compris le terrorisme à grande échelle.

- 21 avril 1961

Putsch des généraux. Quatre généraux prennent le pouvoir à Alger pour que l'Algérie reste française : Jouhaud, Salan, Challe, Zeller. Ils s'emparent à Alger de la radio, de l'hôtel de ville et de l'aéroport. Mais la majorité des soldats refuse de participer au coup d'État.

- 22 avril 1961

De Gaulle applique l'article 16 pour les pleins pouvoirs. Le soir il parle à la télévision en costume de général.

- 9 septembre 1961

Un attentat revendiqué par l'OAS manque de tuer le président de la république. La bombe a sauté mais quelques secondes trop tard. Entre Salan et De Gaulle c'est une lutte à mort. Pour maintenir l'ordre, De Gaulle fait appel au préfet de police à Paris, Maurice Papon. Les consignes sont strictes : aucune manifestation de soutien à l'Algérie ne sera tolérée. Papon décide de soumettre les travailleurs nord-africains à un couvre-feu. Ils n'ont plus le droit de sortir après 20h.

- 17 octobre 1961

30 000 travailleurs dénoncent le couvre-feu et quittent les bidonvilles de Nanterre ou Gennevilliers où ils vivent. Ils se rassemblent à Paris. Le préfet Papon ordonne la dislocation de la manifestation. Une rumeur dit que certains gendarmes sont morts. C'est une manipulation destinée à provoquer une réaction violente. Vent de folie des gendarmes. Des Algériens sont jetés dans la Seine. Les autorités françaises reconnaîtront seulement deux morts. Il y en a en réalité une centaine. Le palais des sports est réquisitionné pour parquer les milliers de personnes arrêtées. Dès le lendemain, des centaines de manifestants sont expulsés vers l'Algérie. Cette nuit-là sera oubliée longtemps des mémoires françaises or en Algérie c'est une journée de commémoration nationale.



Quais de Seine après le massacre du 17 octobre 1961.

1962

- Janvier 1962

Explosion de violence : plus de 800 attentats avec plus de 500 morts et 1000 blessés. L'OAS essaie de tuer Jean-Paul Sartre et André Malraux.

- 8 février 1962

Manifestation des syndicats et des partis de gauche contre les violences de l'OAS et pour la défense de la république. La police charge. Les manifestants se réfugient dans la station de métro Charonne. Neuf d'entre eux meurent étouffés. C'est un choc profond. 500 000 personnes se rassemblent pour les obsèques.

- 7 mars 1962

Ouverture des négociations entre le FLN et le gouvernement français. Louis Joxe, ministre chargé des Affaires algériennes, représente la France. Krim Belkacem représente l'Algérie. Durant onze jours, les deux partis discutent et arrivent enfin à un compromis : un cessez-le-feu immédiat et l'indépendance par un référendum. La France pose deux conditions : la protection des populations européennes d'Algérie et le droit d'exploiter le Sahara pendant 6 ans. En contrepartie, le FLN obtient la poursuite du plan de Constantine (achèvement de l'aide économique de la France).

- 18 mars 1962

Les accords d'Évian sont signés. Le FLN a réussi : il a eu l'indépendance, conservé le Sahara et est devenu l'unique interlocuteur de la France. Le matin même 197 attentats sont perpétrés en Algérie par l'OAS. Ils pratiquent la politique de la terre brûlée. Le FLN réplique par l'enlèvements d'Européens.

- 26 mars 1962

Grève générale menée par l'OAS suivie d'un grand rassemblement à Alger. Soudain, tout s'embrase. Affrontement entre Français et gendarmes qui fait 46 morts. Les pieds-noirs ont compris : ils n'ont plus leur place dans ce pays qu'ils aiment tant et décide de partir. Mais les autorités françaises ne sont pas préparées à un tel exode.

- 1er juillet 1962

Référendum : « Voulez-vous que l'Algérie devienne un État indépendant coopérant avec la France ? ». L'indépendance est approuvée à 99 % (6 millions de votants répondent OUI et à peine 16 000 répondent NON).

- 3 juillet 1962

Le Général de Gaulle reconnaît l'indépendance de l'Algérie.

- 5 juillet 1962

Massacre d'une centaine de français à Oran. Partout ailleurs c'est une liesse immense. Durant cinq jours les Algériens fêtent la naissance de leur nation. Ahmed Ben Bella devient le premier président de la République Algérienne et a une voix à l'ONU.

1965

- 19 juin 1965

Après deux ans de République algérienne, le colonel Houari Boumédiène organise un putsch militaire et prend le pouvoir en Algérie en renversant Ben Bella.



La table des négociations avec les deux délégations face-à-face avant la signature.



Le FLN à la Conférence d'Évian.

Les mémoires de la guerre d'Algérie

De Gaulle promulgue une loi qui prévoit « une amnistie générale de toutes infractions commises en relation avec les événements d'Algérie », notamment celles « commises par des militaires servant en Algérie ».

1972

Création du Front National par Jean-Marie Le Pen, qui a été lieutenant de réserve rappelé de la dixième division de parachutiste pendant la guerre d'Algérie. De nombreux membres de l'OAS rejoignent et servent le mouvement, dont Jean-Jacques Susini, fondateur de l'OAS et Pierre Sergent, responsable de la branche métropolitaine de l'OAS.

1973

Attentat au consulat algériens de Marseille et assassinats d'algériens. Cette année 1973 « apparaît comme un tournant, celui de la libération du racisme ordinaire », selon l'historien Benjamin Stora.

1974

En septembre, première grève de la faim de harkis et de leurs enfants pour obtenir la reconnaissance de leur droit.

1981

Le 10 mai, élection à la présidence de François Mitterrand, ministre de l'Intérieur en 1954 dans le gouvernement de Pierre Mendès-France et Garde des Sceaux en 1956 dans le gouvernement de Guy Mollet. Contre l'indépendance de l'Algérie, il prépare le projet de loi qui attribue les pouvoirs spéciaux à l'armée.

● 3 décembre 1982

Utilisation pour la première fois dans son septennat du 49.3 par François Mitterrand pour réintégrer et réhabiliter les huit généraux du putsch de 1961, dont d'anciens membres de l'OAS.

« Et, bien vite, cette loi de 1982 qui avait pour justification le pardon commencera, d'abord, par réveiller l'ardeur des nostalgiques de l'OAS. Les leaders d'une extrême droite à 0,8 % des voix, au moment de l'élection présidentielle de 1981, "réintègrent" la vie politique »¹.

1983

Du 15 octobre au 3 décembre, suite à un meurtre raciste d'un enfant de treize ans dans le quartier des Minguettes dans la banlieue lyonnaise et dans un contexte de violences policière, dix-sept personnes partent de Marseille pour marcher jusqu'à Paris. C'est le début de la Marche pour l'égalité et contre le racisme, surnommée par les médias « Marche des beurs ». Elle s'étoffe peu à peu, et à Paris, plus de 100 000 personnes rejoignent les marcheurs. François Mitterrand les reçoit et répond à une de leur revendication qui est la création de la carte de séjour pour 10 ans. Ils réclamaient également le droit de vote pour les étrangers vivant en France. Ceci n'a toujours pas été accordé.

● 1991

Publication de *La Bataille de Paris* de Jean-Luc Einaudi. 5 000 jeunes des banlieues défilent pour la reconnaissance des mémoires du 17 octobre 1961.

¹ Benjamin Stora, *La Gangrène et l'oubli*, 1991.

1992

Le 12 janvier, un décret reconnaît aux anciens combattants d'Algérie le statut de victimes de névroses traumatiques si un lien de causalité directe et déterminante entre l'imputabilité de névrose et un fait de service est établi.

1998

Procès Papon qui fait ressortir la mémoire de Vichy et du 17 octobre 1961, lorsque Maurice Papon était préfet de Paris.

1999

L'Assemblée nationale reconnaît le terme de « guerre d'Algérie » à la place des expressions « maintien de l'ordre », « opération de pacification ».

2000

Le 31 octobre, L'Humanité publie un appel lancé par douze personnalités aux plus hauts responsables de l'État afin de condamner la torture pratiquée au nom de la France pendant la guerre.

2005

Abrogation de l'article de loi du 23 février 2005, selon laquelle « les programmes scolaires reconnaissent le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord ».

● Novembre

Émeutes des banlieues. Promulgation d'une loi sur l'état d'urgence prolongeant la loi de 1955, promulguée au début de la guerre d'Algérie.

2012

● 17 octobre

François Hollande rend hommage à la mémoire des victimes du 17 octobre

1961 qui manifestaient pour le droit à l'indépendance à Paris et ont été victimes d'une sanglante répression.

2018

● 13 septembre

Emmanuel Macron rend visite à la veuve de Maurice Audin et déclare que son mari, le mathématicien Maurice Audin, militant communiste en Algérie, disparu en juin 1957, a bien été enlevé, séquestré, torturé, puis exécuté, par la faute de l'État français.

● 20 septembre

Emmanuel Macron élève 26 harkis dans l'ordre de la Légion d'honneur.